

Quels sont les éléments d'écologie à prendre en compte pour concilier la conservation des populations de renards et la gestion des dégâts aux activités humaines ?

Maître renard, un canidé bien connu



© S. Bellard/ONCFS

Le renard (*Vulpes vulpes*) est facile à reconnaître avec son museau fin, ses oreilles pointues aux extrémités noires et sa longue queue touffue. Sa fourrure, souvent rousse, peut varier du jaune isabelle au marron foncé, jusqu'à être presque noire. La fourrure au niveau de la gueule, de la gorge, du ventre et de la pointe de la queue est blanche.

Sa longueur peut atteindre 1,20 mètres du museau au bout de la queue. Le dimorphisme sexuel est peu marqué. En France, le poids moyen des mâles est de 7 kg contre 6 kg chez les femelles. Sur le terrain, l'examen de la morphologie permet seulement de distinguer les individus de moins de quatre mois de ceux plus âgés.

Le renard, un gibier à part entière...

Le renard figure dans l'arrêté ministériel du 26 juin 1987 modifié, fixant la liste des espèces de gibier chassable en France. Il peut être chassé à tir, à courre ou par vénerie sous terre. Le renard peut être chassé à tir de l'un des dimanches de septembre au dernier jour de février selon les modalités fixées par arrêté préfectoral. Dans l'ouest de la France, la chasse du renard aux chiens courants est très prisée. De plus, toute personne autorisée à chasser le chevreuil ou le sanglier avant l'ouverture générale peut tirer le renard dans les conditions prévues pour la chasse du chevreuil et du sanglier. La vénerie sous terre du renard se pratique du 15 septembre au 15 janvier et la chasse à courre du 15 septembre au 31 mars.

... susceptible d'être classé nuisible

Conformément au décret du 23 mars 2012, le renard peut être classé nuisible par arrêtés ministériels triennaux pris pour la mise en application de l'article R. 427-6 du code de l'environnement.

Pour éviter certains dommages, des mesures spécifiques peuvent être décidées par le préfet sous le contrôle des agents de l'État (arrêté du 29 pluviôse an V). Il peut faire également l'objet de mesures administratives de régulation à l'initiative des maires ou des préfets en application des articles L.427-4 à L.427-6 du code de l'environnement sous l'autorité des lieutenants de l'ovetierie.

Interférence avec l'activité humaine

Un animal nocturne et social

Chez le renard, l'unité de base de la population semble être le couple, mais les relations entre les deux partenaires, ainsi qu'avec la portée, sont plus ou moins étroites et permanentes. Dans les zones de grande disponibilité en nourriture (secteur périurbain par exemple), on observe la formation de groupes avec un seul couple dominant et reproducteur et de un à cinq femelles, sub-adultes ou adultes, qui ne se reproduisent pas.

Un carnivore très opportuniste

Le renard est un prédateur généraliste. Dans son régime alimentaire, apparaissent le plus souvent des campagnols et des lapins, mais il consomme aussi des invertébrés (insectes, lombrics), des fruits, des déchets domestiques, voire des carcasses d'animaux. Il peut consommer également des levrauts et des couvées d'espèces nichant au sol (gallinacés, canards, etc.).

Un prédateur au rôle controversé...

Des opinions contradictoires et parfois passionnées sont émises sur la nécessité de réduire ou non les populations de renards, en raison des dégâts qu'il commet et des maladies qu'il peut véhiculer. Certaines de ces maladies sont des zoonoses comme la rage vulpine dont la France est indemne depuis 2001 ou comme l'échinococcose alvéolaire qui semble progresser, surtout dans l'Est de la France et le Massif central. Dans l'état actuel des connaissances, l'efficacité du contrôle des populations de renards pour diminuer les risques pour l'homme n'est pas démontrée car le territoire reste contaminé du fait de la résistance du parasite dans le milieu extérieur et de la présence de rongeurs, hôtes intermédiaires indispensables au cycle de la maladie.

L'impact du renard sur la faune sauvage a fait l'objet de nombreuses études avec des résultats contrastés en fonction du contexte, en raison de la complexité des études sur les relations prédateurs-proies. Cet impact peut être important sur certains paramètres de la dynamique des populations de proies, comme la survie juvénile (lièvres, perdrix). Mais l'impact semble moins net sur les densités de reproducteurs sauf pour des populations de proies isolées et peu abondantes (lagopède, téttras) et/ou en cas d'absence de ressources alternatives. Des études ont montré que l'impact du renard sur la dynamique des populations de campagnols était très probablement négligeable lors des phases de pullulation ; en dehors de celles-ci, le rôle du renard, comme celui des autres prédateurs généralistes, reste à établir.

En Bresse, une étude récente a permis d'estimer ce taux à 13 % de l'effectif de la volaille après 19 semaines d'élevage en plein air, un taux élevé mais pour lequel il n'est pas possible d'estimer la part de prédation du renard. La pose de clôtures électriques ou de grillage permet de limiter les dommages qu'il peut causer dans les élevages et poulaillers. Toutefois, lorsque leur coût et leur entretien sont trop importants pour l'éleveur, le piégeage est souvent le seul moyen d'éliminer les individus responsables des méfaits.

Pour en savoir plus

www.oncfs.gouv.fr

Contact

ONCFS

Direction de la recherche et de l'expertise
Unité Prédateurs – Animaux déprédateurs
unitepad@oncfs.gouv.fr



ONCFS

Direction générale
85 bis, avenue de Wagram
75017 Paris
Tél. 01 44 15 17 17
Fax 01 47 63 79 13

Le renard



État des populations – Distribution

Contrairement aux autres carnivores présents en France, le renard se trouve plutôt dans un contexte de gestion, voire même de régulation, des populations. Dans ce cadre, les tendances évolutives et la dynamique des populations sont des éléments prépondérants à prendre en compte, tout en considérant les problèmes que peuvent poser l'espèce à l'homme.

Un habitat extrêmement varié

Le renard colonise des milieux très divers, de la plaine à la montagne en passant par la forêt. Il vit aussi bien dans les zones rurales qu'à proximité des centres urbains et même dans de grandes agglomérations comme Paris. Son régime alimentaire très varié et sa grande flexibilité comportementale lui permettent de s'adapter à tous les milieux. Cependant, il marque une préférence pour les régions de bocage et il affectionne les taillis, les haies et les bois entourés de prairies. Les lieux choisis pour passer la journée au calme sont très variés : fourrés, tas de souches, ruines... et les terriers. Ces derniers sont surtout utilisés pour la mise bas.



© B. Brecht/ONCFS

Le mammifère carnivore le plus répandu

Le renard est, de tous les carnivores paléarctiques, celui dont l'aire de répartition est la plus vaste. Il est présent dans tout l'hémisphère nord. On le trouve dans toute l'Europe et dans toutes les îles hormis la Crète, l'Islande et le Groenland.

Espèce dont la répartition est bien connue dans notre pays, le renard n'a pas été pris en compte dans l'outil « carnet de bord » mis en place depuis 2001 par l'ONCFS. Sa présence dans toute la France métropolitaine est avérée, depuis le littoral et en montagne jusqu'à des altitudes d'environ 2 500 mètres.

- *Le renard est présent partout en France, y compris en Corse. Du fait de sa plasticité, il a su s'adapter et profiter avantageusement de la civilisation humaine et des modifications du milieu qu'elle génère.*

État des populations – Fonctionnement

Une population animale subit, au cours du temps, des changements liés à la disparition (mortalité, émigration) et à l'apparition de nouveaux individus (reproduction, immigration).

Une dynamique des populations très réactive

Les renardes atteignent leur maturité sexuelle vers dix mois et élèvent une portée par an de trois à sept petits en moyenne. En France, le rut a lieu de décembre à février et les naissances à partir de mi-mars, après une gestation de 53 jours. Les renardeaux, sevrés vers deux mois, quittent la cellule familiale à partir de cinq mois, pour partir en quête d'un territoire.



© J. Stenmetz/ONCFS

Les taux de survie varient en fonction des régions, des années et de l'âge : les jeunes de l'année sont sujets à une mortalité plus sévère que les adultes. En Europe, la famine lors d'hivers rigoureux et la gale sont des causes naturelles citées dans la littérature. En France, l'espèce était classée nuisible dans 93 départements en 2012-2013 avec une moyenne de 0,41 individu prélevé par destruction par km². À ces prélèvements s'ajoutent les prélèvements par la chasse. Une récente étude menée en France montre que des prélèvements importants (1,30 renards/km²/an), sur des surfaces d'environ 250 km², ont un impact généralement compensé très rapidement et il est difficile de faire baisser les densités lorsque la capacité d'accueil du milieu est bonne. Ainsi, en moyenne, un taux de prélèvement de 45 % de la population (adultes et jeunes) est nécessaire pour maintenir une densité de 1 renard/km² quand la capacité d'accueil est de 1,5 renards/km². L'immigration et la dynamique de population très réactive de l'espèce expliquent ces résultats.

- *En France, les populations de renards apparaissent stables voire légèrement en hausse depuis une dizaine d'années.*

Une méthode validée pour le suivi de l'abondance

Par rapport à nombre de carnivores, le renard est facile à observer la nuit. Aussi, en milieux ouverts, la réalisation de comptages nocturnes à l'aide de phares est bien adaptée au suivi des populations. Sous réserve d'un bon respect du protocole, l'application de cette méthode plusieurs années consécutives permet d'estimer la tendance d'évolution d'une population à l'échelle d'un territoire.

Les densités de renards varient fortement selon les régions et les milieux, les plus fortes sont observées en zones périurbaines. En Europe occidentale, les densités estimées en zones rurales varient de 0,05 à 4 individus par km². En France, des suivis nocturnes réalisés sur 166 territoires ont montré que la tendance d'évolution des densités, estimées en moyenne à 1 renard par km² (et une gamme allant de 0,45 à 1,49 renards/km²), était globalement stable entre 2004 et 2013.



© A. Laurent